



Paris met en place une brigade de lutte contre les incivilités



Quelques chiffres...

20 % des interventions de la police municipale tourangelle sont liées au bruit, soit une centaine de sorties chaque mois (80 % ont lieu la nuit, ce qui n'a rien d'étonnant).

L'an dernier, 250 d'entre elles ont donné lieu à un PV (l'amende encourue est de 68 € que ce soit pour une voiture trop bruyante ou un tapage nocturne).

Bien que la mairie de Paris ait déjà renforcé son action en vue d'offrir aux Parisiens et aux visiteurs un espace public plus agréable, plus sécurisé et plus propre, le nombre d'incivilités demeure important. Au terme d'une concertation de plusieurs mois, la municipalité souhaite rendre l'action des services municipaux en charge de la lutte contre les incivilités plus réactive et plus efficace.

La création d'une brigade de lutte contre les incivilités répond à la nécessité d'offrir un nouveau service de proximité aux Parisiennes et Parisiens en regroupant à compter du 12 septembre 2016 différents services qui jusqu'à présent intervenaient parallèlement sur ce champ. Les objectifs principaux de la réforme visent tout d'abord à renforcer les actions de sensibilisation, de

publiques quand le bruit environnant ne respecte manifestement pas la réglementation en vigueur.

Ce guide a enfin pour but d'inciter chacun à évaluer les conséquences des différentes sources de bruit qu'il peut générer tant sur le plan individuel que collectif, et mettre en œuvre les solutions adéquates pour préserver la tranquillité de chacun.

Pour en savoir plus :
www.tours.fr





Écho des villes

prévention et de médiation sur l'ensemble de l'espace public et des espaces verts mais également les actions de verbalisation lorsqu'elles s'avèrent nécessaires. Cette réforme a également pour objet de mieux prendre en compte les spécificités locales en améliorant la couverture territoriale et en renforçant le rôle des maires d'arrondissements.

Une équipe centrale, mobile, est en place et a vocation à intervenir 7 jours sur 7, 24h sur 24 sur l'ensemble du territoire parisien notamment dans les quartiers et espaces verts de la capitale afin de répondre aux situations d'urgence et renforcer les dispositifs locaux. Elle sera composée de 320 agents dont 300 inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris (ISVP) appartenant à différentes unités.

La création de la brigade de lutte contre les incivilités va entraîner la création, en lieu et place de l'actuelle DPP, de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) dont les effectifs vont quasiment doubler pour atteindre environ 1900 agents.

À noter également que pour trouver le bon équilibre entre développement économique, attractivité de la ville et qualité de vie des riverains, la Mairie de Paris et la préfecture de police préparent actuellement un plan de régulation des ouvertures de bar. Ainsi, une dizaine de rues dans la Capitale ne devraient plus voir l'ouverture de nouveaux débits de boissons.

Pour en savoir plus :
www.paris.fr



La Place de la Nation mise sous surveillance... environnementale

Le 29 juin dernier, Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris, en charge de l'urbanisme de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité et Philippe Dumont, Directeur Cisco en charge des Smart-Cities, ont inauguré l'expérimentation de capteurs sur la place de la Nation. Ces derniers permettent de mieux répondre au défi du réaménagement de la Place.

En décembre 2015, dans le cadre du réaménagement de 7 grandes places parisiennes, la Ville de Paris et Cisco avaient annoncé le déploiement d'une expérimentation sur la Place de la Nation, place qui présente de nombreux défis de réaménagement.

Concrètement, depuis la mi-décembre la place est sous haute surveillance... environnementale. Des micro-capteurs de qualité de l'air enregistrent les taux de gaz et de particules émis en temps

réel, tandis que d'autres capteurs analysent le niveau sonore de la place. Pour le trafic, les comptages de piétons, vélos, motos et voitures sont réalisés à partir de caméras situées en hauteur. Ces images, en très basse définition, ne permettent aucune identification particulière tout en restituant les différents flux sur la place. Elles sont traitées en temps réel, uniquement dans un but de comptage, puis sont détruites instantanément. L'ensemble des informations

récoltées permettent une meilleure compréhension de l'espace public, de son utilisation par les Parisiens, des endroits inutilisés, des lieux de regroupement, des lieux de passages. Tout cela sera pris en compte afin d'optimiser le réaménagement de la Place de la Nation pour répondre au mieux aux enjeux.

La cinquantaine de capteurs installés restitue leurs données sur deux bornes tactiles installées sur la Place et que les Parisiens peuvent consulter.

